



## CONTRAT DE SAILLIE de l'étalon BLUE DIAMOND (alias MERLIN)

Patrick TARDE \_ Haras de Villeréal 47210 Villeréal

06.84.77.56.02 \_ [contact@haras-villereal.fr](mailto:contact@haras-villereal.fr)

Je soussigné,

**Le propriétaire de la jument :**

M. Mme. Mlle. ....

Adresse : .....

Tel : (joignable en cas d'urgence 24h/24).....

Adresse mail : .....

### CONDITIONS DE VENTE :

L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon BLUE DIAMOND (alias MERLIN) (OES), pour la saison 2020 pour la jument suivante:

Nom de la jument: .....

Numéro SIRE: .....

Au tarif suivant : →  Saillie : Première fraction : **150€ TTC** à régler à ce jour.

Deuxième fraction : **600 € TTC** au poulain vivant à 48H.

→  Forfait IART "3 envois": Comprend 3 envois de semence réfrigérée pour la saison: **200€ TTC**

Envoi à l'unité: Comprend l'envoi d'une dose: **75€ TTC**

### CENTRE DE MISE EN PLACE :

La semence sera envoyée au centre de mise en place choisi par l'acheteur, à l'adresse suivante :

Nom du responsable : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....Mail : .....

### CONDITIONS :

- Vous avez le choix entre deux frais techniques : soit un forfait de « 3 envois » comprenant l'envoi de 3 doses soit l'envoi d'une dose.
- La semence réfrigérée pourra être envoyée seulement après réception du présent contrat et du règlement des frais techniques. Dans le cas de l'envoi d'une dose, aucun envoi de semence ne sera effectué avant réception du chèque correspondant à la somme de 75€ TTC.
- L'envoi des doses n'est pas automatique, il se fait sur commande de la part du centre d'insémination auprès du Haras de Villeréal (06.84.77.56.02), avant 11h le lundi, mercredi, vendredi.
- Le vendeur décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport.
- La carte de saillie sera transférée au centre d'insémination, cité ci-dessus, après réception du contrat de saillie et du règlement des frais techniques. Les documents de déclaration de naissance ne seront envoyés au propriétaire qu'après réception et encaissement du solde.

Fait à ..... le .....

Signature des deux parties précédées de la mention « lu et approuvé »

L'éleveur

Le Haras de Villeréal